

**RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR
PASSEPORT TALENT CHERCHEUR – PÔLE EMPLOI**

Le dépôt de demande de renouvellement a lieu impérativement dans les 8 semaines avant la date d'expiration du titre en cours.

NOM

Prénom(s)

E-mail@.....

Originaux ET photocopies. Les documents doivent être en français ou traduits par un traducteur assermenté. Merci de présenter les documents suivant l'ordre de la liste.

- Passeport en cours de validité (toutes les pages écrites, visées et tamponnées)
- Titre de séjour en cours ou Visa de long séjour avec confirmation de validation
- Acte de naissance de l'intéressé(e) avec filiation
- Le cas échéant, acte de mariage et actes de naissance des enfants avec filiation.
- 3 photos d'identité récentes conformes aux normes biométriques françaises :
www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F10619
- Justificatifs de domicile de moins de 6 mois
 - > Vous êtes locataire: contrat de bail + facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe, ou d'accès à internet ou attestation d'assurance habitation OU une attestation de résidence
 - > Vous êtes propriétaire : acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe de moins de 6 mois
 - > Vous êtes hébergé(e) par une personne privée : attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant et de son titre de séjour le cas échéant + contrat de bail ou acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe ou d'accès à internet au nom de l'hébergeant ou attestation d'assurance habitation.
- Convention d'accueil et contrat de travail
- Dernière fiche de paie
- Lettre de fin de contrat ou certificat de travail de l'employeur
- Attestation de l'employeur destinée à Pôle Emploi
- Confirmation d'inscription à Pôle Emploi ou attestation de droits délivrée par Pôle Emploi si disponible lors du rendez-vous de renouvellement.

Certifié exact, le Signature du demandeur :

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES AU GUICHET

Le Centre de Mobilité Internationale de Brest procède à un traitement informatique de vos données personnelles dans le cadre de la gestion de votre dossier. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, rectification des informations vous concernant, en adressant votre demande avec la copie de votre passeport : Par courrier ou par mail : Centre de mobilité internationale de Brest - Cité internationale – 235 cours Aimé Césaire - CS93837 - 29238 Brest Cedex 3 / cmibrest@univ-brest.fr
MAJ le 03/02/2020